

Secteur

médico-social

V.A.E.

Validation des Acquis par Expérience

2025 - 2026



mini 24H



Point information
sur demande de
RDV individuel



CERTIFICATIONS

Diplôme d'Etat d'Accompagnateur Educatif et Social de Niveau III.

Code RNCP : 36004 DE- Accompagnant Educatif et Social

Nom du certificateur : Ministère chargé de la Solidarité

Date de Publication : 04/11/2021

Date d'Enregistrement RNCP : 01/09/2021

Date d'Echéance de l'Enregistrement : 01/09/2026

INDICATEURS 2024 2025 (54 candidats depuis 2020)

Taux de réussite global : 89% (16/18)

- DE AS : 60% réussite (4/5)
- DE AES : 100% réussite (2/2)
- DE ME : 75% réussite (5/6)
- DE ES : 100% réussite (5/5)
- DE AMP : 100% réussite (1/1)

OBJECTIFS EN APTITUDES ET COMPETENCES

RNCP36004BC01 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel

Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie

Repérer les potentialités de la personne

Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités

Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité

Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers

Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités

Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée

Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement

Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression

Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien

Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun

Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

RNCP36004BC02 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité

Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné

Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention

Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention

Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté

Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels

Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité

Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

RNCP36004BC03 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage

Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels

Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives

Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement

Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service

Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention

Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement

Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque

Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels

Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions

Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface

Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne

Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

RNCP36004BC04 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux

Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
Se questionner sur sa posture professionnelle
Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention
Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

RNCP36004BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne
Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement
Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées
Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation
Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le diplôme d'Etat d'Accompagnateur Educatif et Social atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification figurant dans l'annexe II ou par VAE

MODALITES D'ACCES DU NOUVEAU PARCOURS France VAE (pré requis)

À la suite de la publication de la loi Marché du Travail de décembre 2022, la Validation des Acquis de l'Expérience a connu d'importants changements. Un nouveau parcours, mis en place par France VAE, a vu le jour pour appliquer ces changements.

Ce nouveau parcours, plus simple et plus rapide, permet notamment d'être accompagné dès l'envoi de sa candidature. À ce jour, et en attendant la mise en œuvre complète de la réforme, un candidat doit remplir plusieurs conditions pour pouvoir réaliser un parcours France VAE.

La situation du candidat



Premièrement, pour suivre un parcours France VAE, le candidat doit nécessairement : résider en France et avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

Les statuts concernés

Deuxièmement, le parcours France VAE est accessible à toutes les personnes ayant l'un des statuts suivants :



Salariés du
secteur privé



Demandeurs
d'emploi



Bénévoles



Proches aidants

💡 Attention, pour le moment, les salariés du secteur public ne sont pas concernés par cette réforme qui devra être retranscrite dans la code général de la fonction publique.

Enfin, si les conditions précédentes sont remplies, le candidat devra ensuite vérifier si le diplôme qu'il vise est accessible par le parcours France VAE.

À ce jour, le parcours France VAE concerne environ 200 diplômes, répartis dans quatre secteurs d'activité : le sanitaire et social, la grande distribution, la métallurgie et le sport

💡 A ce jour, un candidat qui n'appartient pas à l'un de ces quatre statuts et/ou qui vise un diplôme qui n'est pas sur cette liste, n'est pas encore éligible au parcours France VAE. Il devra se rendre sur <https://vae.centre-inffo.fr/> pour suivre le parcours mis en place avant la réforme de 2022.

Les certificateurs sont : ministère de la Santé et des solidarités, Académie de Grenoble.

Les accompagnements (quelque soient les options) se répartiront au maximum sur 1 an. Les dates seront prédéfinies lors de la contractualisation. Plan de recrutement consultable sur le site internet

Sous 48h après votre prise de contact, Mme Pourcel vous rappellera afin de prendre un rendez-vous individuel de façon à vous présenter l'accompagnement d'une façon générale, établir l'évaluation diagnostic (échange autour de vos expériences, des diplômes acquis donnant droit à des dispenses, etc...) et de proposer une évaluation formative (proposition d'un accompagnement au plus proche des besoins du candidat, estimation du nombre d'heures, etc...)

CONDITIONS DE REUSSITE

L'assiduité, l'investissement et l'engagement sont les clés de la réussite pour cette démarche.

Le candidat peut être accompagné pour préparer à la certification et/ou valider un, plusieurs ou la totalité des blocs.

À la suite de l'entretien de certification, le candidat peut :

- Valider tous les blocs de compétences,
- Valider une partie des blocs de compétences ou aucun bloc : dans ce cas, une proposition de rendez-vous sera faite au candidat afin de définir un accompagnement lui permettant soit de représenter le dossier à la session suivante soit de trouver des sessions de formations aux blocs de compétences non validés sans condition de délai. Les blocs déjà acquis sont obtenus à vie.

DEBOUCHES

Poursuites d'études :

Accessibilité aux formations :



FILIERE	Quantité 3		
✓ Santé			
135	35830	Diplôme d'Etat Aide soignant - DEAS	Diplôme d'Etat (DE)
136	35832	Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture - DEAP	Diplôme d'Etat (DE)
137	36775	Master Management des organisations de santé	Master

FILIERE	Quantité 25		
✓ Social			
138	492	Diplôme d'Etat Moniteur éducateur - DEME	Diplôme d'Etat (DE)
139	4503	Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale - DETISF	Diplôme d'Etat (DE)
140	12296	Bac Professionnel Accompagnement, soins et services à la personnes Option A : à domicile	Bac Pro
141	12301	Bac Professionnel Accompagnement, soins et services à la personnes Option B : en structure	Bac Pro
142	13905	Bac Professionnel Services aux personnes et territoires - SPAT	Bac Pro
143	28048	CAP Accompagnant éducatif petite enfance - AEPE	CAP
144	34824	Diplôme d'Etat d'Assistant de service social	Diplôme d'Etat (DE)
145	34825	Diplôme d'Etat Educateur spécialisé - DEES	Diplôme d'Etat (DE)
146	34826	Diplôme d'Etat Conseiller en économie sociale et familiale - DEESF	Diplôme d'Etat (DE)
147	34827	Diplôme d'Etat Educateur jeunes Enfants - DEEJE	Diplôme d'Etat (DE)
148	35028	Titre professionnel Agent de service médico-social - ASMS	Titre Professionnel (TP)
149	35506	Titre professionnel Assistant de vie aux familles - ADVF	Titre Professionnel (TP)
150	35513	BUT Carrières sociales : coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux - CS	BUT

151	35993	Titre professionnel Responsable coordonnateur service à domicile - RCSD	Titre Professionnel (TP)
152	36004	Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social - DEAES	Diplôme d'Etat (DE)
153	36805	Titre professionnel Secrétaire assistant médico social - SAMS	Titre Professionnel (TP)
154	36836	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - CAFE...	Certificat d'aptitude (CA)
155	36938	BTS Economie sociale et familiale - ESF	BTS
156	37274	Titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle - CIP	Titre Professionnel (TP)
157	30080	Licence professionnelle Intervention Sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle	Licence Professionnelle
158	37676	Diplôme d'Etat Educateur spécialisé - DEES	Diplôme d'Etat (DE)
159	37675	Diplôme d'Etat Assistant de service social - DEASS	Diplôme d'Etat (DE)
160	37679	Diplôme d'Etat Educateur jeunes enfants - DEEJE	Diplôme d'Etat (DE)
161	36788	Bac Professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires	Bac Pro
162	37715	Titre professionnel Assistant de vie aux familles	Titre Professionnel (TP)

Métiers :

- ⇒ Secteurs d'activités : L'activité d'accompagnant éducatif et social peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ social ou médico-social, en établissement, à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.
- ⇒ Type d'emplois accessibles : Accompagnant Educatif et Social, aide médico psychologique, auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de vie scolaire collectif
- ⇒ Références juridiques des réglementations d'activité : Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, Arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- ⇒

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

L'accompagnement pédagogique a pour objectif d'amener le candidat à être capable de :

- ⇒ Rédiger le livret 2
- ⇒ Présenter le livret 2 à l'oral

Pour ce faire, l'accompagnement pédagogique consistera à :

- ⇒ Proposer une réunion collective de présentation du dispositif V.A.E.,



- ⇒ Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie,
- ⇒ Elaborer et envoyer le dossier de faisabilité du candidat au certificateur,
- ⇒ Planifier des moments individuels et/ou de groupe en présentiel ou à distance (référentiel métier, réflexion approfondie, compréhension des attendus ...) afin d'analyser de façon constructive le choix des situations présentées,
- ⇒ Concevoir des parcours pouvant inclure des actes de formations courts et des périodes d'immersion en structure,
- ⇒ Aider le candidat dans la rédaction à travers la relecture et l'élaboration de conseils individualisés
- ⇒ Préparer le candidat à l'expression orale, notamment en l'aidant à gérer le stress
- ⇒ Préparer le candidat à travers un examen blanc
- ⇒ Réaliser le suivi du candidat dans sa progression

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Moyens techniques :

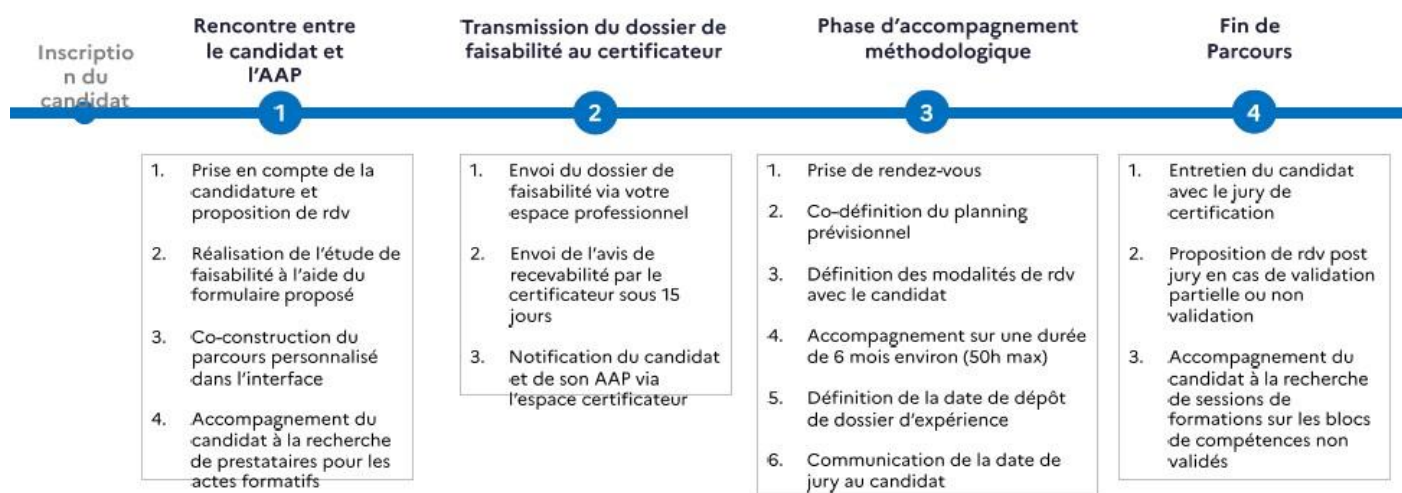
- ⇒ Salle informatique
- ⇒ Salle de travail et de réunion
- ⇒ Plateau technique équipé de matériel des métiers sanitaires et sociaux

Moyens humains pédagogiques :

- ⇒ Une équipe pédagogique expérimentée : Nos formateurs sont tous des professionnels confirmés du milieu socio-éducatif et/ou paramédical et formés à l'accompagnement VAE.
- ⇒ Référente accompagnement V.A.E : Mme POURCEL
- ⇒ V.A.E Accompagnement des métiers filière « sociale » : Mme POURCEL (DE ME/ES)
- ⇒ V.A.E Accompagnement des métiers filière « santé » : Mme BILLON (IDE) et Mme QUINTEAU (IDE bloc opératoire).

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le détail du parcours d'accompagnement



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Evaluation tout au long de l'accompagnement :

- ⇒ Un positionnement pédagogique est réalisé en début de parcours afin de déterminer le projet et l'accompagnement.
- ⇒ Un suivi conseil est réalisé sur le dossier tout au long du parcours.
- ⇒ Un oral blanc est réalisé à la fin du parcours.

Evaluation certificative :

- ⇒ A l'issu de l'accompagnement, le dossier d'expérience sera envoyé au certificateur. Le candidat sera alors convoqué par le certificateur en fonction de la réunification des jurys. Le calendrier des différentes convocations vous sera communiqué par le certificateur directement.
- ⇒ Le candidat reçoit une convocation par le certificateur compétent à un entretien final devant un jury. Cela peut aboutir à une certification totale ou partielle.

QUEL FINANCEMENT du parcours VAE ?

- Le parcours est à adapter au besoin du candidat (objectif de certification, de son profil et de sa situation),
- Le nombre d'heures précisées dans le tableau correspond à la prescription maximale possible,
- En cas d'abandon du candidat, la facturation est établie en fonction du service fait,

Architecte de parcours (construction du parcours + suivi administratif et financier + entretien post-jury)	Forfait	300 €
Accompagnement individuel	De 0 à 30 heures	70 €
Accompagnement collectif	De 0 à 20 heures	35 €
Complément formatif	De 0 à 70 heures	25 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de l'accompagnement :

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan 38480 Pont de Beauvoisin

Service Formation Continue : Tel. 04 76 37 21 20 – poste n°4 / email : formation-continue@lyceeduguiers.fr

Site internet (renseignements et préinscriptions) : www.lyceeduguiers.fr

Responsable CFC/CFA : Mme ROUX Mylène / email : mylene.roux@lyceeduguiers.fr

Référente handicap : Mme POURCEL Anne-Laure / email : anne-laure.pourcel@lyceeduguiers.fr

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continu et par apprentissage s'engage du fait de son savoir-faire et son savoir-être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

Horaires : 8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Possibilité de restauration sur place (self ou salle hors sac) et d'**internat** : nous contacter pour plus de précisions.

Matériel nécessaire pour la formation : matériel de prise de cours, clé USB, adresse email